

SERVICES DE REMPLACEMENT

DES OUTILS NOVATEURS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LEURS INTERVENTIONS

De la qualité de la prise et de la transmission des consignes entre l'agriculteur et son agent de remplacement dépendront la réussite du remplacement et la satisfaction de l'exploitant. Pour faciliter cette étape clé, les Services de Remplacement ont lancé une formation à distance dédiée à la prise de consignes par leurs salariés. Parallèlement, ils ont créé un « serious game » pour aider les agriculteurs à anticiper et à préparer leur remplacement.



© Watier-Arioko

POUR QUE LE SALARIÉ DONNE LA PLEINE MESURE DE SES CAPACITÉS, IL CONVIENT QUE L'AGRICULTEUR LUI-MÊME SACHE TRANSMETTRE LES CONSIGNES.

2

Contrairement à des idées reçues, prendre ou transmettre des consignes n'est pas chose évidente. Pour accompagner leurs salariés à structurer leur prise de consignes et surtout à effectuer celle-ci par écrit, les Services de Remplacement proposent une formation ad hoc. Elle repose sur les nouvelles technologies de la communication et de l'information. Elle alterne des séquences en présentiel et des séquences à distance. Elle permet au salarié de se former sur l'ensemble des paramètres d'une bonne prise de consignes écrite : la préparation de la mission, l'arrivée sur l'exploitation, la présentation de celle-ci, la découverte des ateliers et des matériels, les risques et la sécurité, le savoir-être et le compte rendu de la mission.

Pour permettre au salarié d'acquiescer facilement ces notions, la formation associe contenu pédagogique, vidéos, QCM et exercices interactifs depuis une plateforme de formation à distance. A l'issue de la formation et après une mise en situation pratique sur une exploitation, le salarié reçoit une attestation de réussite et un kit pour mettre en application ses nouvelles connaissances. Ainsi formé et mis en confiance, le salarié peut réaliser sereinement et avec professionnalisme le remplacement des agriculteurs chez qui il est missionné.

REMPLACE-MOI SI TU PEUX !

Mais, pour que le salarié donne la pleine mesure de ses capacités, il convient que l'agriculteur lui-même sache transmettre les consignes. Or, tous les agriculteurs ne sont pas formés aux pratiques du management de salariés, ce qui peut les conduire à ne pas se faire remplacer ou à des remplacements qui se passent mal. De fait, nombre d'agriculteurs n'anticipent pas assez, voire pas du tout, une possible absence dans leur gestion d'entreprise. Cela est de nature à remettre en cause le fonctionnement économique, social et environnemental de celle-ci.

Devant ce constat, il est apparu nécessaire d'accompagner les agriculteurs à anticiper une absence, à organiser leur exploitation et à s'organiser eux-mêmes

d'un point de vue managérial pour permettre à un salarié de les remplacer. Conscient que ce public ne dispose pas de larges périodes pour se former et peut être réfractaire aux méthodes de formation traditionnelles, le choix a été fait de se tourner vers un outil innovant liant le côté ludique d'un apprentissage par le jeu sans enlever une approche sérieuse des thèmes à traiter : le serious game.

La finalité de « Remplace-moi si tu peux » est d'apprendre de manière à la fois pédagogique et ludique aux agriculteurs d'une part à anticiper le fait d'être remplacé, d'autre part d'organiser toutes les étapes de leur remplacement, pour sécuriser leur entreprise. Le jeu est accessible gratuitement à tous les agriculteurs sur le site : www.servicederemplacement.fr.

MANAGER SON REMPLACEMENT

Ce serious game est le support d'une formation innovante destinée aux agriculteurs désireux de se former au management de leur remplacement. Cette formation, expérimentée dans le cadre d'un appel à projets Vivea, vise à rendre l'agriculteur acteur de sa formation. Elle se déroule en trois temps :



- > Avant la formation : les stagiaires préparent à distance leur formation de manière ludique, à leur rythme, en utilisant le serious game depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- > Pendant la formation : les stagiaires durant deux jours traitent leurs cas individuels et construisent collectivement leurs solutions.
- > Après leur formation : les stagiaires restent en lien via une communauté et notre plateforme de formation à distance. Ils continuent à construire de nouvelles solutions.

Ces deux formations, celle dédiée aux salariés et celle pour les agriculteurs, sont déployées sur tout le territoire. Les Services de Remplacement se sont fixés pour objectif de réaliser une trentaine de sessions au cours de l'année 2016.

Franck LAUR

Directeur du Service de Remplacement
France



En quelques chiffres

Les Services de Remplacement sont des associations loi 1901 qui ont la forme de groupements d'employeurs à objet de remplacement. Ils ont pour mission de proposer des salariés aux agriculteurs qui souhaitent ou qui sont contraints de quitter momentanément leur exploitation. Ils reposent sur une conception originale : remplacer des non salariés par des salariés.

Ils portent en eux les valeurs de solidarité, de mutualisme et de proximité. Ils sont l'un des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

73 000 chefs d'exploitation et d'entreprises agricoles adhèrent aux Services de Remplacement. **410** associations sont présentes sur tout le territoire. Elles emploient **13 000** salariés dont **3 000** en CDI. Elles réalisent chaque année plus de 5 millions d'heures de remplacement, soit **3 000** équivalents temps plein.

L'APCA et SR France ont signé, depuis 2008, un accord de partenariat pour donner toute sa place aux actifs des exploitations dans une cohérence durable avec la politique de développement agricole et rural, pour répondre à l'enjeu de la vivabilité en agriculture.



EN SAVOIR PLUS :
WWW.SERVICEDEREMPLACEMENT.FR



73 000

CHEFS D'EXPLOITATION
ET D'ENTREPRISES AGRICOLES
ADHÉRENT AUX SERVICES
DE REMPLACEMENT.